



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
RHÔNE

Matinée d'échanges

**Semis direct du maïs
après dérobées d'été et d'hiver :
favoriser la conservation des sols
et limiter l'érosion**

Les Chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire et le SMAELT, dans le cadre du contrat territorial avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne « **Contrat territorial Bernard Revoute Loise Toranche** » mettent en œuvre un plan d'actions à destination des agriculteurs de ce territoire autour des **enjeux qualitatif et quantitatif de préservation de la ressource en eau.**



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

La Chambre d'Agriculture du Rhône et le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Loise et de la Toranche vous proposent un temps d'échanges autour du semis direct du maïs

Jeudi 2 juillet 2020 – 10 h 00 à 12 h 00

**Lieu de rendez-vous : parcelle de Franck CHAPUIS
Le Cheval Mort à Meys
(fléchage sur place)**

Au programme...

- Retour sur les résultats des essais de **plusieurs dérobées d'hiver...**
 - RGI, TI
 - Seigle, Vesce
 - Avoine, Pois fourrager, Vesce, Féverole
 - Triticale, Vesce
 - Seigle forestier
- ... implantés **avec** ou **après** deux **dérobées d'été**
 - Sorgho Piper, Avoine Rude, Pois Fourrager, Vesce Commune, Tournesol, Radis Fourrager
 - Avoine rude, Pois Fourrager, Vesce Commune
- Intervention d'Alexandre BATIA (Rhône Conseil Elevage) sur la chaîne de récolte, la conservation et l'utilisation dans la ration de ces méteils



- Levées des **maïs semés en direct** après les différentes modalités de dérobées pour 2 variétés
 - ES Peppone
 - P9234
- Comment réussir son semis direct de maïs ?
- Quels intérêts de la dérobée avant maïs ?

Contacts :

Chrystel BAUDINET, Tél. : 07 86 07 93 75,
chrystel.baudinet@rhone.chambagri.fr
Eric FARRE, Tél. : 06 75 09 23 99,
eric.farre@rhone.chambagri.fr



avec le soutien de



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie